

Conjugaison

Conjuguer un verbe à l'impératif

L'impératif est le mode de l'ordre, du commandement. Il n'existe qu'à la 2^{ème} personne du singulier (*tu*) et aux deux premières personnes du pluriel (*nous, vous*).

Ce mode se caractérise par l'absence de pronom sujet.

Former l'impératif d'un verbe

Les terminaisons de l'impératif sont très proches de celles de l'indicatif présent.

- ⇒ *Crie / Crions / Criez.*
- ⇒ *Finis / Finissons / Finissez.*
- ⇒ *Pars / Partons / Partez.*

Cependant, les verbes du 1^{er} groupe se terminent par -e et non par -es à la 2^{ème} personne du singulier de l'impératif.

Les verbes être, avoir, savoir et vouloir

À l'impératif présent, **ces verbes empruntent leurs formes au subjonctif présent.**

- ⇒ *Sois / Soyons / Soyez.*
- ⇒ *Aie / Ayons / Ayez.*
- ⇒ *Sache / Sachons / Sachez.*
- ⇒ *Veuille / Veuillez.*

NOTA BENE

Les verbes du 1^{er} groupe et le verbe *aller* ne prennent pas de « -s », en règle générale, à la 2^{ème} personne du singulier de l'impératif présent. On en met un, cependant, lorsque la prononciation l'exige, c'est-à-dire devant y et en.

Ex : *Vas-y !*